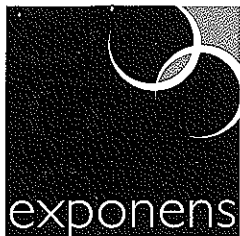


LA MONTAGNE VIVRA

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2009



LA MONTAGNE VIVRA

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

18 rue Thibault Chabrand
95240 CORMEILLES EN PARISIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

LA MONTAGNE VIVRA

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **LA MONTAGNE VIVRA**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- nos contrôles ont notamment porté sur la comptabilisation des produits liés à la tarification de l'activité. Nos travaux n'ont pas révélé d'anomalie ;
- s'agissant plus généralement des règles et méthodes comptables suivies par votre association et décrites dans l'annexe aux comptes annuels, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et les informations fournies. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

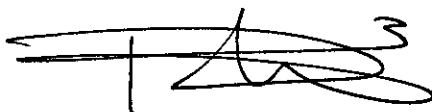
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Cergy, le 14 juin 2010

Le commissaire aux comptes

EXPONENS AUDIT



Pascal BOURHIS

Associé

LA MONTAGNE VIVRA

18, rue Thibault Chabrand 95240 CORMEILLES

Centre de Bilans et d'Évaluations

01 34 50 65 83

l'Espace

01 34 50 65 83

Service d'Accueil d'Urgence

01 34 50 63 08

Atelier de Pédagogie Personnalisée

Cité Chennevières

17, rue Sophoras

95310 SAINT OUEN L'AUMONE

01 34 64 75 59

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2009

ACTIF	Exercice 2009			Exercice 2008	Variation
	BRUT	Amort.Prov.	NET	NET	
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 643,98	-7 773,11	3 870,87	0,00	3 870,87
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
EQUIPEMENT TECHN.ET INSTALL'	265 510,29	-192 336,07	73 174,22	82 674,65	-9 500,43
CHEPTEL	442,10	-442,10	0,00	0,00	0,00
MATERIEL DE TRANSPORT	51 129,79	-20 449,76	30 680,03	26 018,70	4 661,33
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	2 074,06		2 074,06	2 074,06	0,00
TOTAL (I)	330 800,22	-221 001,04	109 799,18	110 767,41	-968,23
ACTIF CIRCULANT					
CREANCES ET COMPTES RATTACHES	267 811,81		267 811,81	303 281,94	-35 470,13
ORGANISMES ET USAGERS	258 657,05	0,00	258 657,05	302 052,16	-43 395,11
PRODUITS A RECEVOIR	8 009,36	0,00	8 009,36	1 229,78	6 779,58
AUTRES CREANCES	1 145,40		1 145,40	0,00	1 145,40
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	117 363,81	0,00	117 363,81	0,00	117 363,81
DISPONIBILITES	136 340,38		136 340,38	241 973,25	-105 632,87
BANQUE	135 432,53	0,00	135 432,53	240 001,67	-104 569,14
CAISSES	907,85	0,00	907,85	1 971,58	-1 063,73
COMPTES DE REGULARISATIONS	9 354,03		9 354,03	9 339,36	14,67
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 952,84	0,00	8 952,84	8 938,17	14,67
COMPTE D'ATTENTE A REGULARISER	401,19	0,00	401,19	401,19	0,00
TOTAL (II)	530 870,03	0,00	530 870,03	554 594,55	-23 724,52
TOTAL ACTIF	861 670,25	-221 001,04	640 669,21	665 361,96	-24 692,75

Association loi 1901

financée par



* île de France



18 rue Thibault Chabrand
la.montagne.vivra@wanadoo.fr

95240 CORMEILLES EN PARISIS

fax 01 39 78 58 85

www.la-montagne-vivra.org

EXPONENS Audit
Pour identification

LA MONTAGNE VIVRA

18, rue Thibault Chabrand 95240 CORMEILLES
Centre de Bilans et d'Évaluations
 01 34 50 65 83
l'Espace
 01 34 50 65 83
Service d'Accueil d'Urgence
 01 34 50 63 08

Atelier de Pédagogie Personnalisée
 Cité Chennevières
 17, rue Sophoras
 95310 SAINT OUEN L'AUMONE
 01 34 64 75 59

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2009

PASSIF	Exercice 2009	Exercice 2008	Variation
FONDS PROPRES ET ASSIMILÉS			
FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE			
D'INVESTISSEMENT : PROPRES	9 739,66	9 739,66	0,00
DE TRESORERIE	187 102,59	187 102,59	0,00
MOINS AFFECTATION A LA COUVERTURE DES C.P	-39 789,43	-39 789,43	0,00
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE			
RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU			
REPORT A NOUVEAU	-38 588,20	-15 496,25	-23 091,95
RESULTAT SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS	17 651,00	6 723,17	10 927,83
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Résultat de l'exercice : gestion conventionnée	6 376,86	10 927,83	-4 550,97
Résultat de l'exercice : gestion propre	-25 687,39	-23 091,95	-2 595,44
DEPENSES NON OPPOSABLES	-7 803,94	-7 803,94	0,00
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT	46 266,50	46 266,50	0,00
TOTAL (I)	155 267,65	174 578,18	-19 310,53
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
DE TRESORERIE	137 195,72	137 195,72	0,00
DIFF.S/ REALISAT° D'ELEMENTS D'ACTIF	0,00	0,00	0,00
RESERVE DES PLUS VALUES D'ACTIF CIRCULANT	7 715,56	7 391,40	324,16
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES (II)	144 911,28	144 587,12	324,16
PROVISIONS			
POUR CHARGES	50 510,53	57 226,51	-6 715,98
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	50 510,53	57 226,51	-6 715,98
FONDS DEDIES (IV)	16 412,96	16 412,96	0,00
DETTES			
BANQUE	0,00	0,00	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES			
AUTRES DETTES			
AVANCES RECUES	0,00	0,00	0,00
SUBVENTIONS A REVERSER			
ORGANISMES CREDITEURS	3 041,07	7 489,57	-4 448,50
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	35 061,63	22 917,26	12 144,37
DETTES RELATIVES AU PERSONNEL	235 464,09	242 150,36	-6 686,27
DEPOTS USAGERS			
AUTRES DETTES			0,00
COMPTES DE REGULARISATION			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
COMPTE D'ATTENTE A REGULARISER			
TOTAL (V)	273 566,79	272 557,19	1 009,60
TOTAL PASSIF	640 669,21	665 361,96	-24 692,75

Association loi 1901



* île de France



financée par

18 rue Thibault Chabrand
 la.montagne.vivra@wanadoo.fr

95240 CORMEILLES EN PARISIS

fax 01 39 78 58 85

www.la-montagne-vivra.org

EXPONENS Audit
 Pour identification

LA MONTAGNE VIVRA

18, rue Thibault Chabrand 95240 CORMEILLES
Centre de Bilans et d'Évaluations
 01 34 50 65 83
Espace de Socialisation
 01 34 50 65 83
Service d'Accueil d'Urgence
 01 34 50 63 08

Atelier de Pédagogie Personnalisée
 Cité Chennevières
 17, rue Sophoras
 95310 SAINT OUEN L'AUMONE
 01 34 64 75 59

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

EXERCICE 2009			
PRODUITS	Exercice 2009	Exercice 2008	Ecart N / N-1
- Prestations rendues	44 976,50	28 099,10	60,06%
- Subventions d'exploitation	1 554 329,19	1 584 132,35	-1,88%
Etat	168 421,81	183 053,19	-7,99%
Région	300 249,08	320 597,22	-6,35%
Département	1 058 538,30	1 052 697,94	0,55%
Communes	14 280,00	14 000,00	2,00%
Fonds européens	12 840,00	13 784,00	
- Autres produits	39 941,94	12 873,70	210,26%
Cotisations	452,00	436,00	3,67%
Divers	39 489,94	12 437,70	217,50%
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT	1 639 247,63	1 625 105,15	0,87%
- Reprises s/prov/transferts			
- Intérêts & prod.ass. Val.mobilières	1 111,83	6 371,45	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 111,83	6 371,45	-82,55%
- Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 907,56	5 152,20	34,07%
- Reprises sur provisions et transferts de charges	7 025,98	7 227,42	-2,79%
- Reprises sur fonds dédiés	0,00	8 895,70	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 933,54	21 275,32	-34,51%
Déficit de l'exercice	19 310,43	12 164,12	
TOTAUX	1 673 603,43	1 664 916,04	0,52%

Évaluation des contributions volontaires en nature :		
Répartition par nature de ressources	Exercice 2009	Exercice 2008
Prestations en nature		
- Mairie de st OUEN L'AUMONE	9 500,00	9 500,00

financée par



Association loi 1901
 * île de France



18 rue Thibault Chabrand

95240 CORMEILLES EN PARISIS

fax 01 39 78 58 85

la.montagne.vivra@wanadoo. fr

www.la-montagne-vivra.org

EXPONENS Audit
 Pour identification

LA MONTAGNE VIVRA

18, rue Thibault Chabrand 95240 CORMEILLES
Centre de Bilans et d'Évaluations
 01 34 50 65 83
Espace de Socialisation
 01 34 50 65 83
Service d'Accueil d'Urgence
 01 34 50 63 08

Atelier de Pédagogie Personnalisée
 Cité Chennevières
 17, rue Sophoras
 95310 SAINT OUEN L'AUMONE
 01 34 64 75 59

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

EXERCICE 2009			
CHARGES	Exercice 2009	Exercice 2008	Ecart N / N-1
- Matières, approv., Marchandises	125 818,93	124 734,53	0,87%
- Services extérieurs	116 116,16	103 864,30	11,80%
- Autres charges externes	75 912,24	66 366,27	14,38%
- Impôts, taxes et assimilés	109 678,73	116 246,70	-5,65%
<i>sur locaux et divers</i>	11 608,00	11 115,00	4,44%
<i>sur charges de personnel</i>	98 070,73	105 131,70	-6,72%
- Rémunération du personnel	1 202 740,23	1 193 768,97	0,75%
<i>Brut</i>	822 383,09	824 224,68	-0,22%
<i>Charges sociales</i>	374 156,50	363 894,29	2,82%
<i>Autres</i>	6 200,64	5 650,00	9,75%
- Dotation aux amortissements et provisions	25 910,70	30 188,35	16,51%
- Autres charges	5 897,05	6 591,84	11,78%
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	1 662 074,04	1 641 760,96	1,24%
- Intérêts et charges assimilées	0,00	7,50	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00	7,50	-100,00%
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 529,39	23 147,58	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 529,39	23 147,58	-50,19%
Excédent de l'exercice			
TOTAUX	1 673 603,43	1 664 916,04	0,52%

Évaluation des contributions volontaires en nature :		
Répartition par nature de charges	Exercice 2009	Exercice 2008
Mise à disposition gratuite de biens		
- locaux	9 500,00	9 500,00

financée par



* île de France



COMMISSION EUROPÉENNE
 Fonds social européen

Association loi 1901

18 rue Thibault Chabrand

95240 CORMEILLES EN PARISIS

fax 01 39 78 58 85

la.montagne.vivra@wanadoo. fr

www.la-montagne-vivra.org

EXPONENS Audit
 Pour identification

LA MONTAGNE VIVRA

18, rue Thibault Chabrand 95240 CORMEILLES

Centre de Bilans et d'Évaluations

01 34 50 65 83

Espace de Socialisation

01 34 50 65 83

Service d'Accueil d'Urgence

01 34 50 63 08

Atelier de Pédagogie Personnalisée

Cité Chennevières

17, rue Sophoras

95310 SAINT OUEEN L'AUMONE

01 34 64 75 59

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS - EXERCICE 2009

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables de la réglementation et notamment ceux énoncés dans le nouveau plan comptable du secteur associatif et suivant les nouvelles dispositions applicables aux établissements "Aide sociale à l'Enfance" (convention avec l'Association pour le S.A.U signée le 29/10/1981).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes ci après ont été établis en conformité avec les dispositions du Code du Commerce et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment utilisés sont :

- Logiciels	33,33 % et 20 %
- Agencements divers	10 % à 33,33 %
- Matériels de bureau et mobiliers	10 % à 33,33 %
- Matériels de transport	20 %

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il apparaît une perte probable.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées selon la méthode "premier entré, premier sorti".

Association loi 1901

financée par



* île de France



18 rue Thibault Chabrand 95240 CORMEILLES EN PARISIS

fax 01 39 78 58 85

la.montagne.vivra@wanadoo.fr

www.la-montagne-vivra.org

EXPONENS Audit
Pour identification

Provision pour congés payés

A partir de l'exercice 2007, les provisions imputées jusqu'en 2006 dans les comptes de l'association sont constatées dans les structures. La variation de l'exercice 2007 (brut, charges fiscales et sociales) est imputée de la même façon.

Résultats sous contrôle de tiers financeurs du S.A.U.

A compter de l'exercice 2001, le résultat du SAU dérogé en N-2 est comptabilisé en compte 115 000 "Résultat sous contrôle des tiers financeurs" et n'est plus repris dans le compte de résultat. Le compte 115 000 fait l'objet d'une ventilation par exercice.

ACTIF CIRCULANT

CREANCES ET COMPTES RATTACHES

267 811,81

Détail au 31/12/09

1) ORGANISMES ET USAGERS

Aide Sociale à l'Enfance et DDPJJ (SAU)	84 876,79	
TOTAL	84 876,79	
Provision	0,00	
NET		84 876,79
Autres organismes (finançant l'Unité de stage)		
Etat et assimilés	28 250,58	
Organismes collecteurs formation professionnelle, employeurs	3 475,50	
Municipalités	0,00	
Conseil général	32 000,00	
Conseil régional	58 785,23	
Particuliers et autres (dont, AGEFIPH : 21 299,00, avances reçues : 615,00)	20 684,00	
Fonds européens	26 075,45	
Factures à établir	4 509,50	
TOTAL		173 780,26

2) PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir SAU	6 110,64	
Produits à recevoir US	1 898,72	
Produit à recevoir Association	0,00	
		8 009,36

3) COMPTES DE REGULARISATION

Autres créances	1 145,40	
		1 145,40

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

117 363,81

Correspondent aux SICAV CM jour du Crédit Mutuel :

Etat du portefeuille au 31/12 (Unité de stage)

0 CM JOUR 117 363,81

Etat du portefeuille au 31/12 (SAU)

0 CM JOUR 0,00

Plus value latente 264,66

EXPONENS Audit
Pour identification

PASSIF**FONDS PROPRES ET ASSIMILES** **Total I** **155 267,65**

<u>SAU</u>		
Fonds associatifs d'Investissements propres - sans droit de reprise	9 739,66	
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	17 651,00	
Résultat de l'exercice 2009 à recycler	6 376,86	
Couverture des Congés payés au 31/12/2006	-30 650,80	
Dépenses non opposables	-7 803,94	
sous total	-4 687,22	

<u>UNITE DE STAGE</u>		
Fonds associatifs de Trésorerie - sans droit de reprise	187 102,59	
Report à nouveau	-74 465,41	
Résultat de l'exercice 2008	-30 301,21	
Couverture des Congés payés au 31/12/2006	-9 138,63	
sous total	73 197,34	

<u>ASSOCIATION</u>		
Report à nouveau	35 877,21	
Résultat de l'exercice 2008	4 613,82	
sous total	40 491,03	

Subvention d'équipement 1983 46 266,50

PROVISIONS REGLEMENTEES **Total II** **144 911,28**

- Réserve de Trésorerie	137 195,72	
- Réserve des plus ou moins values sur cession d'Eléments d'actif	0,00	
- Réserve des plus values d'actifs circulants (SAU)	7 715,56	

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES **Total III** **50 510,53**

- Provisions pour travaux mise aux normes (SAU)	17 949,61	
- Provisions pour impôts locaux (SAU)	6 344,01	
- Provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite (SAU)	26 216,91	

FONDS DEDIES **Total IV** **16 412,96**

- Solde non utilisé à ce jour de la subvention exceptionnelle de 152 500 euros. (US)	16 412,96	
--	-----------	--

DETTES **Total V** **273 566,79**

Banque (association) 0,00

Fournisseurs et comptes rattachés

pour le SAU : charges à payer	33 771,60	
<i>organismes créditeurs : versements indus non réclamés</i>	3 041,07	
pour l'US : charges à payer	1 290,03	

38 102,70

Dettes relatives au personnel

235 464,09

pour les deux entités, correspond aux dettes auprès des organismes sociaux, ainsi que la provision pour congés payés

Contributions Volontaires au bénéfice de l'UNITE de STAGE

La municipalité de Saint Ouen l'Aumône met gratuitement à disposition des locaux à L'APP qui sont évalués à 9 500 euros.

A compter de l'exercice 2003, cette somme figure dans une annexe au compte de résultat : " Evaluation des contributions volontaires en nature" et n'est plus comptabilisée dans les comptes 613200 location et 743000 Subventions.

EXPONENS Audit
Pour identification

Informations complémentaires :

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations	01/01/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2009
Immobilisations Incorporelles	7 725,88	3 918,10		11 643,98
Immobilisations corporelles	302 305,55	24 657,86	9 881,23	317 082,18
Immobilisations financières	2 074,06			2 074,06
Total	312 105,49	28 575,96	9 881,23	330 800,22

Amortissements	01/01/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2009
Immobilisations Incorporelles	7 433,50	47,23	0,00	7 480,73
Immobilisations corporelles	193 904,58	25 250,74	5 635,01	213 520,31
Sous-total des immobilisations	201 338,08	25 297,97	5 635,01	221 001,04

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le montant des **Droits Individuels à la Formation** s'élève au 31 décembre 2009 à :

3 254,87

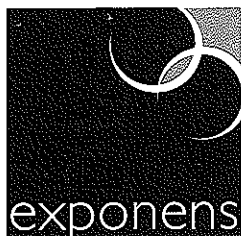
Le montant de l'**Indemnité de Départ à la Retraite** est comptabilisé à hauteur de **26 216,91 €** au 31 décembre 2009.

En complément de ce montant il est indiqué en **engagement Hors Bilan** les sommes dues pour les salariés :

- agés de plus de 50 ans
- ou ayant plus de 10 ans d'ancienneté

soit : **92 089,00 €**

EXPONENS Audit
Pour identification



LA MONTAGNE VIVRA

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

18 rue Thibault Chabrand
95240 CORMEILLES EN PARISIS

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2009

LA MONTAGNE VIVRA

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

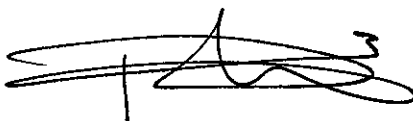
En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Cergy, le 14 juin 2010

Le commissaire aux comptes

EXPONENS AUDIT



Pascal BOURHIS

Associé